

## **BHOUTAN**

Royaume du Bhoutan

CAPITALE : Thimbu

SUPERFICIE : 47 000 km<sup>2</sup>

POPULATION : 860 000 habitants

CHEF DE L'ÉTAT : Jigme Singye Wangchuk

CHEF DU GOUVERNEMENT : Lyonpo Jigmi Yoser Thinley, remplacé par Lyonpo Sangay Ngedup le 9 juillet

LANGUE OFFICIELLE : dzong-kha

PEINE DE MORT : abolie en pratique

## **BHOUTAN**

**Les pourparlers en vue du retour des Bhoutanais de langue népalie originaires du sud du pays et regroupés dans des camps de réfugiés situés au Népal ont repris au mois de septembre. La liberté d'expression restait soumise à des restrictions. Après plus de dix ans passés en prison, le prisonnier d'opinion Tek Nath Rizal a été libéré en décembre en vertu d'une grâce accordée par le roi.**

### **Contexte**

L'Assemblée nationale a approuvé une nouvelle réglementation régissant la dévolution du pouvoir exécutif à un conseil des ministres élu, ainsi qu'un mécanisme permettant d'enregistrer un vote de confiance à l'égard du roi. Plusieurs lois renforçant la structure juridique limitée du pays ont été adoptées et un programme de formation des juges et des conseillers juridiques a continué d'être appliqué.

### **Les réfugiés de langue népalie**

Plus de 90 000 personnes appartenant à la communauté de langue népalie du sud du Bhoutan se trouvaient toujours dans des camps de réfugiés de l'est du Népal. En août, la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme, un organe des Nations unies, a de nouveau fait part de ses préoccupations devant le piétinement des négociations en vue d'une solution. Elle a instamment prié les gouvernements du Bhoutan et du Népal de demander l'aide de deux autres organes des Nations unies, le Haut-Commissariat pour les réfugiés et le Haut-Commissariat aux droits de l'homme.

Au cours de la huitième session de pourparlers bilatéraux, qui s'est tenue en septembre, les deux gouvernements sont parvenus à avancer sur la définition des catégories de personnes susceptibles d'être autorisées à rentrer chez elles, et auraient abordé la question du mécanisme pour le processus de vérification.

Amnesty International a soumis aux gouvernements népalais et bhoutanais une note rappelant les conditions d'application des normes internationales relatives à la nationalité, aux apatrides et au rapatriement. Ce document demandait que les programmes de réinstallation soient menés de manière à ne pas compromettre le retour des réfugiés sur des terres qu'ils pouvaient légitimement revendiquer.

Plusieurs organisations politiques bhoutanaises basées au Népal et en Inde, dont le *Druk National Congress* (DNC, Congrès national druk), militaient toujours pour l'instauration de la démocratie et le retour des réfugiés de langue népalie. Rongthong Kunley Dorji, leader du DNC, était encore menacé d'une mesure d'extradition de l'Inde vers le Bhoutan.

Les communautés bhoutanaises de langue népalie continuaient de faire l'objet de discriminations à l'occasion de la délivrance par la police de l'autorisation d'ouverture d'un compte bancaire, pour aller suivre une formation à l'étranger, pour travailler ou pour envoyer leurs enfants à l'école.

### **Grâce royale**

Le prisonnier d'opinion Tek Nath Riza a été libéré au mois de décembre, à la suite d'une grâce accordée par le roi, après avoir passé plus de dix ans en prison. Cette mesure concernait également 39 prisonniers politiques originaires de l'est ou du sud du Bhoutan, mais 119 prisonniers politiques étaient toujours détenus dans les prisons bhoutanaises fin 1999.

### **Torture**

Le gouvernement n'a pas répondu aux appels d'Amnesty International, qui l'engageait à ratifier la Convention des Nations unies contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

✓ Padam Lal Giri a quitté les camps de réfugiés du Népal pour rentrer au Bhoutan afin d'enquêter sur certaines informations faisant état de la réinstallation de paysans sans terres sur des terrains auparavant occupés par des personnes vivant dans les camps de réfugiés. Il a été arrêté au mois de juin et conduit au commissariat de Geylegphug, où il aurait été frappé, notamment à coups de poing et de pied, et blessé à la tête à l'aide d'une baïonnette.